

08-09-22

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 22 septembre 2008, à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Nadyne Langlois  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud  
Stéphanie Vill, quitte à 22 h

MM. Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jacques Deschênes  
Claude Fortin  
Steve Gagné, quitte à 22 h  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux, quitte à 22 h  
Guy Potvin  
Alain Rioux, quitte à 20 h 39  
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines, quitte à 21 h 36  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières

**Absences motivées :**

Denis Goulet  
Philippe St-Germain

08-09-22-20

**CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE**

Le président, M. Raymond Tudeau, remet un certificat de reconnaissance à M. Pascal Bélanger, musicien et enseignant à la Commission scolaire des Phares, pour avoir contribué d'une manière exceptionnelle à la réussite éducative des élèves de l'école des Hauts-Plateaux.

**08-09-22-21 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent.

**08-09-22-22 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**08-09-22-23 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Gaston Rioux, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**08-09-22-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2008 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2 Demande de révision (**huis clos**) (Francine Doucet) ;
  - 6.3 Cas de personnel (**huis clos**) (**ajournement du 29 septembre 2008**) (Rock Bouffard et Jacques Poirier) ;
  - 6.4 Comité sur les quartiers scolaires (Francine Doucet) ;
  - 6.5 Participation au Salon canadien de l'éducation en Tunisie et au Maroc – Délégation de représentants (France Duchesne) ;
  - 6.6 Transfert de deux circuits de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
  - 6.7 Entente dans le dossier de l'organisation d'un service de surveillance à l'école la Colombe (Carl Ruest) ;

- 6.8 Analyse de situation à l'école la Colombe – Formation d'un comité (Carl Ruest) ;
  - 6.9 Entretien ménager au pavillon Clair-Soleil – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
  - 6.10 Entretien ménager à l'école de l'Estran – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
  - 6.11 Entretien ménager au pavillon l'Écho-des-Montagnes – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
  - 6.12 Modification au plan d'effectifs du personnel professionnel (Rock Bouffard) ;
  - 6.13 Planification stratégique 2009-2013 – Pour consultation (Jacques Poirier) ;
  - 6.14 Priorités 2008-2009 de la Commission scolaire des Phares (Raymond Tudeau et Jacques Poirier) ;
  - 6.15 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2008) (Jacques Poirier) ;
  - 6.16 Autorisations de voyages – Président et directeur général (Jacques Poirier) ;
  - 6.17 Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
  - 6.18 Banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement – Ouverture de postes et formation d'un comité de sélection (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 7.0 **Information**
    - 7.1 Rapport du président ;
    - 7.2 Rapport du directeur général ;
  - 8.0 Questions nouvelles;
  - 9.0 Ajournement de la séance (**29 septembre 2008**).

## DÉCISION

### 08-09-22-25 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2008 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Stéphanie Vill et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 08-09-22-26 HUIS CLOS

À 19 h 57, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de continuer la séance à huis clos.

**08-09-22-27 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 36, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de siéger en séance publique.

**08-09-22-28 DEMANDE DE RÉVISION**

Ce sujet est reporté à l'ajournement du 29 septembre 2008.

**08-09-22-29 COMITÉ SUR LES QUARTIERS SCOLAIRES 2008-2009**

ATTENDU que la Commission scolaire doit nommer quatre commissaires pour siéger sur le Comité sur les quartiers scolaires;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de nommer M<sup>me</sup> Nadyne Langlois, M<sup>me</sup> Pauline Michaud, M. Gaston Rioux et M. Alain Rioux pour siéger sur le Comité sur les quartiers scolaires pour 2008-2009.

À 20 h 39, M. Alain Rioux quitte la séance.

**08-09-22-30 PARTICIPATION AU SALON CANADIEN DE L'ÉDUCATION EN TUNISIE ET AU MAROC**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares est membre de la coopérative *Éducation internationale*;

ATTENDU que la Commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

ATTENDU qu'une demande de subvention au Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise a été acceptée;

ATTENDU que la Commission scolaire doit être représentée pour promouvoir les programmes de formation professionnelle au Salon canadien de l'éducation en Tunisie et au Maroc du 23 octobre au 3 novembre 2008;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu que la Commission scolaire délègue M<sup>me</sup> Julie Potvin, conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, et M. Benoît Desjardins, directeur du Centre de formation Rimouski-Neigette, pour représenter la Commission scolaire des Phares au Salon canadien de l'éducation en Tunisie et au Maroc du 23 octobre au 3 novembre 2008.

**08-09-22-31 TRANSFERT DE DEUX CIRCUITS DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D’AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Émile Dionne & Fils inc., à l’effet d’autoriser le transfert de deux circuits de transport scolaire qu’il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l’article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l’accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d’autoriser le transfert des circuits de transport numéros 112 et 114 au transport Immeubles Mallandain inc., en date du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Cette autorisation est conditionnelle à l’obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**08-09-22-32 ENTENTE DANS LE DOSSIER DE L’ORGANISATION D’UN SERVICE DE SURVEILLANCE À L’ÉCOLE LA COLOMBE**

ATTENDU la demande de la Municipalité d’Esprit-Saint visant à organiser un service de surveillance à l’école la Colombe;

ATTENDU le projet de protocole d’entente négocié entre les parties qui précise l’organisation et le fonctionnement du service de surveillance;

ATTENDU l’avis favorable du conseil d’établissement relativement à ce projet;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d’accepter les termes dudit protocole d’entente et d’autoriser la Municipalité d’Esprit-Saint à organiser un service de surveillance à l’école la Colombe.

**08-09-22-33 ANALYSE DE LA SITUATION À L’ÉCOLE LA COLOMBE – FORMATION D’UN COMITÉ**

ATTENDU le dernier alinéa de la résolution numéro 06-12-18-141 précisant d’effectuer une nouvelle analyse de la situation pour l’école la Colombe dans un délai maximal de deux ans;

ATTENDU que pour procéder à cette analyse, la Commission scolaire doit former un comité de travail;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Stéphanie Vill et résolu de constituer un comité d’étude et de consultation pour la situation de l’école la Colombe et de désigner les personnes suivantes pour siéger sur ce comité :

- M<sup>me</sup> Sara Deschênes, commissaire du quartier;
- M. Jean-Maurice Lechasseur, commissaire;
- M<sup>me</sup> Christine Fortier, directrice d’établissement;
- M<sup>me</sup> Valérie Gagnon, directrice d’établissement;
- deux parents membres du conseil d’établissement;
- un membre de la communauté à être nommé par la Municipalité d’Esprit-Saint;

- un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des Services des ressources matérielles;
- le directeur des services des ressources financières;
- le directeur des Services des ressources humaines.

**08-09-22-34      ENTRETIEN MÉNAGER AU PAVILLON CLAIR-SOLEIL – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager du pavillon Clair-Soleil de La Rédemption;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du pavillon Clair-Soleil à Les Services Pro-Net, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 21 000 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

**08-09-22-35      ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager à l'école de l'Estran de Rimouski;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école de l'Estran à Distinction Services plus inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 45 000 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

**08-09-22-36      ENTRETIEN MÉNAGER AU PAVILLON L'ÉCHO-DES-MONTAGNES – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager au pavillon l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du pavillon l'Écho-des-Montagnes à Dave Pigeon, plus bas soumissionnaire conforme, au

montant de 29 400 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

**08-09-22-37 PERSONNEL PROFESSIONNEL**

ATTENDU l'étude des besoins;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'ajouter un poste de conseiller pédagogique au plan d'effectifs du personnel professionnel 2008-2009.

**08-09-22-38 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2009-2013 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les travaux et l'analyse des divers comités de travail;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter pour consultation le projet de Plan stratégique de la Commission scolaire des Phares 2009-2013.

**08-09-22-39 PRIORITÉS 2008-2009 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

ATTENDU le mandat du directeur général;

ATTENDU les discussions tenues au Comité d'évaluation du directeur général;

ATTENDU les discussions tenues au Comité plénier;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document intitulé «*Priorités 2008-2009 de la Commission scolaire des Phares*» portant le numéro A123-2-1 (08-09).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-09-22-40 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 30 JUIN 2008)**

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2008 au 30 juin 2008, tel que présenté au document A113-1 (03/08-06/08).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux *Règlements de délégation* des fonctions et des *pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-09-22-41      AUTORISATIONS DE VOYAGES – PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document F112-5-1 (02).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-09-22-42      NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE RÉGISSEUSE OU RÉGISSEUR AUX OPÉRATIONS AUX SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

ATTENDU que le poste de régisseuse ou régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer par intérim M. Alain Lévesque au poste de régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2009.

**08-09-22-43      NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU HAVRE–SAINT-ROSAIRE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école du Havre–Saint-Rosaire deviendra vacant considérant que la titulaire du poste occupera de façon intérimaire un autre poste à la Commission scolaire;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;



Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadyne Langlois et résolu de nommer par intérim M. Charles Raïche au poste de directeur de l'école du Havre–Saint-Rosaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2009.

**08-09-22-44 BANQUE D'ASPIRANTS À LA FONCTION DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT – OUVERTURE DE POSTES ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'intention de la Commission scolaire des Phares de constituer une banque de candidatures afin de prévoir et de préparer la relève des directions d'établissement;

ATTENDU la démarche proposée par le directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de former un comité de sélection pour la constitution d'une banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement qui serait composé de :

- deux commissaires ;
- un commissaire parent ;
- la directrice générale adjointe ;
- le directeur des Services des ressources humaines ;
- le directeur général.

Il est également proposé et résolu de désigner les deux commissaires et le commissaire parent suivants pour former le comité de sélection :

- M. Gilbert Labrie ;
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud ;
- M. Patrice Cayouette ;

Et de nommer le commissaire suivant comme substitut :

- M. Raynald Caissy ;

À 22 heures, M<sup>me</sup> Stéphanie Vill, M. Luc Marcoux et M. Steve Gagné quittent la séance.

**08-09-22-45 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**08-09-22-46 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**08-09-22-47 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 22 h 16, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'ajourner la séance au lundi 29 septembre, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2008**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

08-09-22-20	Certificat de reconnaissance
08-09-22-21	Période de questions et correspondances des élèves
08-09-22-22	Période de questions réservée au public
08-09-22-23	Période réservée aux commissaires parents
08-09-22-24	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
08-09-22-25	Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2008 – Approbation et suivis
08-09-22-26	Huis clos
08-09-22-27	Retour en séance publique
08-09-22-28	Demande de révision
08-09-22-29	Comité sur les quartiers scolaires 2008-2009
08-09-22-30	Participation au Salon canadien de l'éducation en Tunisie et au Maroc
08-09-22-31	Transfert de deux circuits de transport scolaire – Demande d'autorisation

08-09-22-32	Entente dans le dossier de l'organisation d'un service de surveillance à l'école la Colombe
08-09-22-33	Analyse de la situation à l'école la Colombe – Formation d'un comité
08-09-22-34	Entretien ménager au pavillon Clair-Soleil – Octroi de contrat
08-09-22-35	Entretien ménager à l'école de l'Estran – Octroi de contrat
08-09-22-36	Entretien ménager au pavillon l'Écho-des-Montagnes – Octroi de contrat
08-09-22-37	Personnel professionnel
08-09-22-38	Planification stratégique 2009-2013 – Pour consultation
08-09-22-39	Priorités 2008-2009 de la Commission scolaire des Phares
08-09-22-40	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 <sup>er</sup> mars au 30 juin 2008)
08-09-22-41	Autorisations de voyages – Président et directeur général
08-09-22-42	Nomination intérimaire au poste de régisseuse ou régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles
08-09-22-43	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur de l'école du Havre–Saint-Rosaire
08-09-22-44	Banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement –

Ouverture de postes et formation  
d'un comité de sélection

08-09-22-45

Information

08-09-22-46

Questions nouvelles

08-09-22-47

Ajournement de la séance